

L'IMPORTANCE DES TOURBIÈRES

L'EXEMPLE DU BOISÉ DES TERRES NOIRES

Par Daniel Kneeshaw, professeur au Département des sciences biologiques - UQAM, Michelle Garneau, professeure au Département de géographie - UQAM, en collaboration avec Dominique Tardif, biologiste et agente de recherche - UQAM



Daniel Kneeshaw



Michelle Garneau



Dominique Tardif

Les tourbières sont des milieux humides qui couvrent seulement 3 % de la surface terrestre mondiale, mais qui stockent plus de 550 milliards de tonnes de carbone, soit deux fois plus que tous les sols des forêts du monde, ce qui les place en tête de la liste des écosystèmes à protéger.

En plus d'être d'importants écosystèmes pour la faune et la flore sauvages, les tourbières assurent un rôle de régulation du réseau hydrographique et du climat, notamment parce qu'elles absorbent naturellement plus de carbone qu'elles n'en relâchent. Cependant, depuis quelques années, elles sont touchées par plusieurs perturbations naturelles et anthropiques.

Au Québec, les tourbières occupent plus de 10 % de la superficie terrestre et sont concentrées surtout sur le territoire boréal. Dans le sud de la province, beaucoup de tourbières autrefois abondantes ont disparu. La *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* (LCMH), mise en place en 2017, devrait limiter leur dégradation, alors que pendant longtemps cet enjeu a été peu considéré. En effet, plusieurs grands milieux naturels à proximité de la région de Montréal, morcelés par l'urbanisation et l'expansion agricole, ont disparu progressivement au fil des ans. Ces perturbations exercées sur ces milieux ont facilité l'envahissement par des espèces végétales exotiques, comme le roseau commun (*Phragmites australis subsp. australis*).

Le boisé des Terres noires à l'Assomption est un milieu humide d'un peu plus de 37 hectares, dont la tourbe a été

extraite par le passé et qui, depuis, a été envahi en grande partie par le roseau commun. En 2016, la réalisation d'un projet de restauration a débuté dans ce boisé en vue de contrôler l'envahissement de cette plante et de favoriser un retour à des conditions naturelles. Plusieurs professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) collaborent à ce projet avec un groupe de conservation, la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière (FCEL).

La restauration du boisé des Terres noires est passée par plusieurs phases, commençant par une restauration de tourbière arbustive jusqu'à une restauration de tourbière dominée par les bryophytes. La première année, plus de 14 000 arbres de différentes espèces ont été plantés, et depuis maintenant trois ans, c'est au tour des mousses d'être restaurées, bien que l'on sache qu'un mètre de profondeur de tourbe prend naturellement mille ans à s'accumuler. En recréant une tourbière arbustive typique des basses terres du Saint-Laurent, ce projet de restauration vise notamment à améliorer la biodiversité faunique et floristique des lieux, mais aussi à réduire les risques associés à la croissance d'espèces envahissantes, comme le roseau commun et le nerprun (bourdaine et cathartique), déjà présentes sur le site.

Depuis août 2022, l'aire de restauration porte désormais le nom officiel de Réserve naturelle du Boisé-des-Terres-Noires. C'est la première fois qu'on constitue en réserve naturelle un territoire en restauration, et cela a été rendu possible, du moins en partie, en alliant la recherche en sciences écologiques de l'UQAM et les actions de la FCEL. Au début du projet, le site se caractérisait par une végétation dominée par le roseau commun et par une faible diversité animale. Après sept ans d'efforts de restauration, on y répertorie 127 espèces de végétaux et 113 espèces fauniques.

Malgré le succès du projet au boisé des Terres noires, il faut retenir l'ampleur des investissements nécessaires pour faire de la restauration et le fait qu'il ne faut pas réduire ni abandonner les efforts, car les espèces envahissantes sont toujours prêtes à prendre la relève. C'est pourquoi le maintien et la conservation des milieux naturels comme les tourbières devraient être une priorité dans la lutte contre la perte de biodiversité et le réchauffement climatique.

PHOTO : FCEL



FIGURE 1. PRÉSENTATION DE LA TOURBIÈRE AVANT LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE MARRE PAR LA FCEL (2017) ET APRÈS (2021)